

REVUE DE PRESSE

DU MARDI 30 AOÛT AU
VENDREDI 2 SEPTEMBRE 2011

1/ LIRE À LA PLAGE - ANIMATION.....	P1
2/ ROMANS NOIRS À LA PLAGE.....	P2
3/ ANTIFER REFAIT SURFACE.....	P3
4/ SORTIE GÉOLOGIQUE.....	P4
5/ LES ANCRER NOIRER À LA CABANE LIRE À LA PLAGE.....	P5
6/ NOUVELLE ÉTUDE SUR LE MARCHÉ DU GAZ.....	P6
7/ NOUVELLE CARTE INTERCOMMUNALE - RIEN N'EST JOUÉ.....	P7
8/ LES SECRETS DU SENTIER.....	P8
9/ DU ROMAN NOIR À LA PLAGE.....	P9



Le Havre Presse

Mardi 30 août 2011.

AUJOURD'HUI

Lire à la plage

► ANIMATION

Sur les plages de la côte, les cabines se transforment en bibliothèques. On y trouve aussi bien des livres pour enfants, des bandes dessinées, des livres de cuisine que des classiques ou des polars. Que l'on passe l'été sur la côte ou simplement quelques heures, les transats sont à disposition et les livres peuvent être empruntés pour la journée ou quelques instants.

■ De 11 h à 19 h sur la plage.
Gratuit.

Jeudi 1^{er} septembre 2011.

SAINT-JOUIN-BRUNEVAL. Les lecteurs ont plébiscité l'ouvrage de Roger Martin.

Romans noirs à la plage

Jeudi, en partenariat avec la bibliothèque, des membres des Ancres Noires ont animé la Cabane à lire avec quelques lectures de polars et de nouvelles noires.

Créée en 2001 par quelques mor-

pus de littérature noire, l'association est connue pour son festival du polar qui se déroule depuis dix ans sur la plage du Havre. Cette manifestation permet aux lecteurs de rencontrer des auteurs de romans ou

de bandes dessinées et de découvrir des écrivains français ou étrangers. Et pour ceux qui ont envie de plonger leur plume dans l'encre noire, un concours de nouvelles est ouvert. Les amateurs de photos ne sont pas en reste, ils sont également invités à libérer leur imagination en s'inspirant du titre du roman plébiscité par les lecteurs.

Cette année, le lauréat du prix des Ancres Noires a été décerné à Roger Martin pour son roman *Jusqu'à ce que mort s'ensuive*. Ancres Noires, c'est aussi *Polaroids Rock*, une compilation de chansons écrites par les auteurs invités, que Dominique Delahayes confie à des groupes locaux pour les mettre en musique.



Des extraits qui ont donné envie de connaître la suite

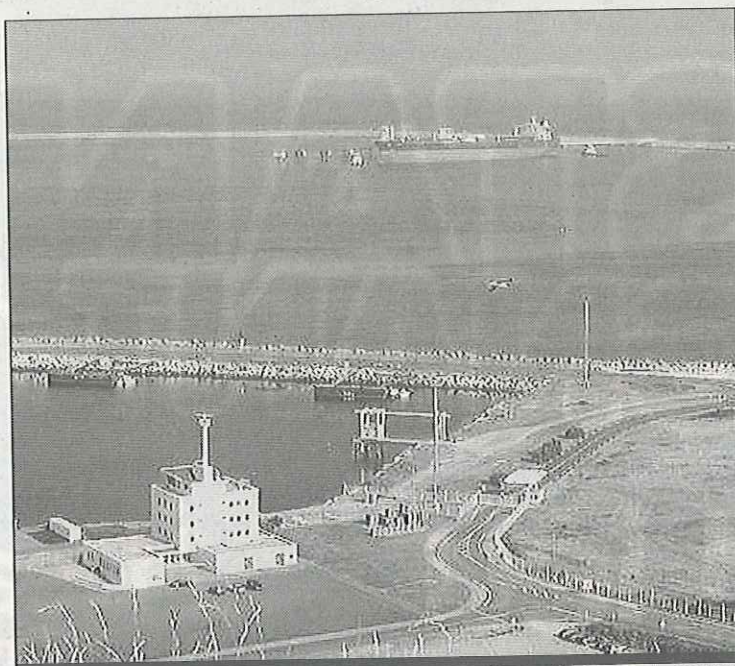
Antifer refait surface

PROJET. Le Port lance une étude sur le coût de construction d'un terminal méthanier. Le dossier n'est pas enfoui.



Rangé à de multiples reprises dans le tiroir, le dossier du terminal méthanier à Antifer, porté par Gaz de Normandie et soutenu par le Grand port maritime du Havre (GPMH), n'a pas le temps de prendre la poussière. Toujours placé au-dessus de la pile, le projet fait régulièrement surface. Dernier épisode en date de la saga : le marché d'études lancé par le GPMH le 24 août, visant à analyser le marché du gaz liquéfié et à évaluer les coûts de construction d'un terminal méthanier. Le Port vient de remettre une pièce dans la machine, même si les études sont monnaie courante pour un établissement comme le GPMH.

Entre l'opposition farouche des populations et des élus du littoral et les annonces et rétractations de Gaz de Normandie (filiale de Poweo) et du GPMH, l'affaire a connu de nombreux rebondissements. Victoire pour les uns, contretemps et nouvelles stratégies pour les autres... Tout a été dit ou presque. Le projet du terminal méthanier est passé par toutes les étapes possibles et imaginables. Malgré ces attermoiements, une constante est toujours apparue dans les deux camps. Ni les uns ni les autres n'ont jamais lâché prise. Entre la valorisation environnementale d'un site et l'opportunité économique offerte



Le projet d'un port méthanier à Antifer reste d'actualité pour le GPMH

par une infrastructure existante dans le cadre de l'exploitation d'une énergie de substitution intéressante comme le gaz liquéfié, chacun défend sa vérité.

Un projet jamais enterré

Le Port, qui était prêt à se porter au chevet de Gaz de Normandie en entrant dans le capital avant de se rétracter, a toujours marqué sa volonté de maintenir la vocation industrielle d'Antifer et d'y voir « pousser » un terminal méthanier. Loïc Capéran, à la fois directeur de Poweo et président de Gaz de Normandie, est sur la

même longueur d'ondes. Finalement, la mise entre parenthèses du projet serait plus liée aux circonstances économiques. L'affaiblissement du marché du gaz aurait suffi pour convaincre les décideurs d'ajourner leur projet en affirmant d'emblée qu'il allait à plus ou moins long terme renaître de ses cendres.

La dernière étude lancée par le port va sans doute dans ce sens. Mais déjà, le camp d'en face déplore la méthode en dénonçant un manque de concertation.

le journal de Cuquetot

Vendredi 2 septembre 2011,

SAINT-JOUIN-BRUNEVAL

SORTIE GÉOLOGIQUE

Une sortie géologique est prévue à Saint-Jouin-Bruneval, le dimanche 11 septembre, à 14 h avec Sciences et Géologie Normandes.

Contact : 02 76 80 21 12 Yves LEPAGE

LES ANGRES NOIRE A LA CABANE A LIRE

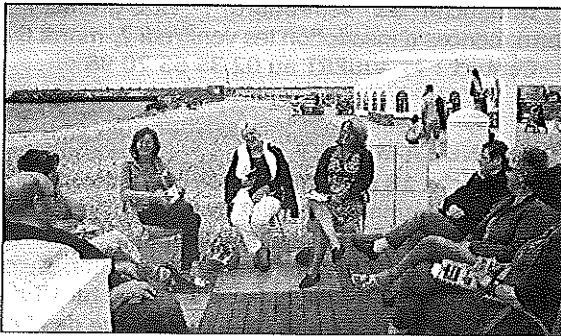
L'association Les Ancres Noires, en partenariat avec la bibliothèque de Saint-Jouin, a animé la cabane à lire.

Créée en 2001, l'association organise depuis dix ans le festival du polar qui se déroule chaque année à la plage du Havre. Cet événement permet

aux lecteurs de rencontrer des auteurs, et un concours de nouvelles noires est organisé.

Le lauréat du prix des Ancres Noires 2011 est Roger Martin pour son roman «Jusqu'à ce que mort s'ensuive».

Le polar a encore de beaux jours devant lui.



Filfax Normandie

Vendredi 2 septembre 2011.

Nouvelle étude sur le marché du gaz

La maire de Saint-Jouin-Bruneval déplore une provocation du port du Havre

Le lancement d'une étude sur le marché du gaz par le grand port maritime du Havre (GPMH) est perçu comme une provocation par la commune de Saint-Jouin-Bruneval, alors que le projet d'un terminal méthanier sur le port d'Antifer a été définitivement abandonné. « Il était convenu avec le conseil de développement du port d'engager sur les conseils du cabinet de Nathalie Kosciusko-Morizet, une étude globale sur la vocation et le rôle à long terme du port d'Antifer dans le cadre d'une politique de développement durable, observe le maire (DVG) de Saint-Jouin-Bruneval, François Auber. En proposant une étude restreinte au seul marché du gaz, le port du Havre méprise ses engagements et néglige l'intérêt général », déplore-t-il. Il constate que « comme à son habitude », le port prend « des décisions qui peuvent avoir un impact sur la communauté sans en discuter avec ses partenaires que sont la commune ou le conseil régional ». Il avertit que « la vigilance de la population est intacte ». Le projet d'un terminal méthanier avait provoqué une très forte hostilité. Les recours sont d'ailleurs toujours en cours d'instruction, fait-on comprendre. François Auber s'interroge sur les « véritables intentions du port » alors que la construction d'un port méthanier est engagée à Dunkerque. « Que signifie cet acharnement à vouloir ouvrir un deuxième port méthanier sur la Manche alors qu'Antifer offre des perspectives de développement durable qui pourrait servir d'exemple au niveau national et européen ».

Vendredi 2 septembre

Nouvelle carte intercommunale Rien n'est joué

La Commission départementale de la coopération intercommunale de la Seine-Maritime se réunira le 3 octobre pour examiner les avis formulés par les maires et présidents d'intercommunalités sur le projet de schéma départemental présenté par le préfet de Région. La CDCI pourra, au vu des propositions des élus, amender le projet qui ne sera repris par le préfet que s'il obtient la majorité des deux tiers de ses membres. Le préfet aura alors jusqu'au 31 décembre pour arrêter le schéma qui va refondre la carte de l'intercommunalité.

Un schéma qui concerne non seulement les EPCI (Établissements publics de coopération intercommunale) les plus connus des citoyens — communautés d'agglomération ou de communes — mais aussi les syndicats de communes pour l'eau et l'assainissement, l'électricité, la gestion des déchets, le transport (nos précédentes éditions).

À la lecture des prises de position de conseils municipaux et conseils

communautaires, une majorité de communes rejette les propositions du préfet parce qu'elles « n'apportent rien de mieux que le découpage actuel ». Cette même formule revient dans le compte-rendu des séances de conseils municipaux. Et s'ils assurent ne pas refuser par principe toute évolution des limites intercommunales, les élus s'agacent d'une absence de concertation.

À grands traits, la proposition du préfet repose sur cinq modifications majeures de la carte des EPCI. L'agglomération du Havre s'étendrait aux cantons de Criquetot-l'Esneval et de Saint-Romain-de-Colbosc. Celle de Dieppe engloberait le Petit-Caux (Penly) et Envermeu. Le pays de Bray ne ferait plus que deux communautés autour de Neufchâtel-en-Bray et sur un axe Forges - Gournay. Les deux communautés du nord de la CREA (Portes Nord-Ouest de Rouen et Plateau d'Écalles) seraient fusionnées.

La première salve est venue de

Fécamp où le maire socialiste, Patrick Jeanne, et la présidente de la communauté de communes, Estelle Grelier, ont subi comme un affront que soit effacé leur projet de communauté d'agglomération au profit d'un Grand Havre. Après un temps d'observation, le canton de Criquetot et celui de Saint-Romain se sont déclarés réticents à une intégration dans un Grand Havre. À Dieppe, les communes du Petit-Caux et de la com-com des Monts et Vallées (Envermeu) se demandent ce qu'elles ont à gagner dans une grande agglomération dieppoise. Dans le pays de Bray, les avis sont partagés sur la pertinence de l'agrandissement. Même sentiment exprimé au nord de Rouen.

Gilbert Renard, maire (UMP) de Bois-Guillaume, rapporteur général de la Commission, n'élude pas la fronde : « Il y a beaucoup d'avis opposés au schéma. C'est un fait. Mais c'est surtout le temps qui a manqué ».

Un avis que partage le socialiste

Frédéric Sanchez, maire du Petit-Quevilly, assesseur du rapporteur général avec le communiste et maire de Dieppe, Sébastien Jumel : « Je ne sens pas les élus repliés sur les baronnies, a-t-il constaté en lisant des avis circonstanciés ». Mais le délai de réflexion (de la mi-mai à la fin août) entrecoupé par les vacances est considéré comme insuffisant pour arbitrer sur des questions aussi complexes que l'intégration fiscale et le choix des compétences entre communautés.

Car la CDCI n'aura plus que quelques mois (jusqu'à fin décembre) pour faire une nouvelle proposition qui doit être adoptée aux deux tiers d'une commission où gauche et droite se neutralisent. Cette proposition peut être un nouveau schéma. Ou au contraire, constater qu'on ne peut rien changer dans l'urgence. Mais si aucune formulation nouvelle n'obtient cette majorité des deux tiers, alors le préfet reprendra in extenso sans amendement le schéma qu'il a présenté le 16 mai.

SAINT-JOUIN-BRUNEVAL

Les secrets du sentier

Au bord de la falaise, où se loge déjà le restaurant Le Belvédère, il y a là une barrière qui vous fera franchir un autre univers. Le sentier de préfalaise est à quelques mètres et puis c'est une longue descente vers la plage...

En réaménageant sa plage cet été, Saint-Jouin-Bruneval souhaitait rouvrir un accès à ce site par une vallée, qui, autrefois, était connue sous le nom de la Vallée des Lépreux. Au fil des siècles, la véritable histoire du sentier de préfalaise s'était oubliée dans les ronces et les mauvaises herbes.

Maupassant évidemment

Le projet abouti avec les aides d'Aquacaux, Cardere et des Amis de Maupassant a fait mieux. Il permet de se rappeler de l'écrivain normand, qui adorait les lieux, mais aussi des ramasseurs de galets fondant toute une activité économique locale depuis Le Havre jusqu'ici. Le président d'Aquacaux, Jean-Jacques Lemaître, est intarissable sur cette époque. Ses grands-parents exploitaient le galet, le sable, et possédaient leur propre four : « Il y en avait certainement plus de quatre ou cinq vers Octeville. On appelait ça la route des fours à chaud ».

Panneau explicatif

Avant chaque descente, ou au bas côté plage, le panneau explica-



La conseillère Noëlle Leveau et le président d'Aquacaux, Jean-Jacques Lemaître, dans le sentier de préfalaise, ouvert cet été

tif mis en place par la mairie relate l'histoire du sentier. Un travail de plusieurs mois, confiait la conseillère Noëlle Leveau. Une réouverture qui s'adresse à tous, Saint-Jouin, touristes, mais aussi aux écoliers. Quelques jeunes férus de planche y passent également. L'autre histoire, la plus ancienne et oubliée, concernait donc les malades de la lèpre dans cette vallée qui officiait de mouiroir. Jean-Jacques Lemaître

raconte : « Ils passaient de la Maladrerie à ce sentier pour aller se baigner. Les nobles les entretenaient. Le curé leur donnait l'extrême-onction et ils finissaient leur vie dans les grottes de la falaise — dite aussi gobe, qui donnera gobier... ». C'est seulement en 1727, toujours selon le président d'Aquacaux, que la léproserie de la plage a fermé. À la même époque, l'hôpital du Havre ouvre. Cette page d'histoire, qui demande beaucoup de documents de référence, fera l'objet d'un autre panneau d'information sur le sentier, désormais dit de préfalaise.

Si la faune et la flore sont souvent mangées par les ronces, Aquacaux a déjà résolu le problème sur son site d'Octeville en élevant des chèvres. Le résultat a été immédiat, puisque la biodiversité a augmenté de 50 %, soulignait Jean-Jacques Lemaître : « Elles mangent les encombrants et le milieu réapparaît ! ». Une solution pour le sentier de préfalaise ? Personne ne peut le dire encore. Mais, le travail accompli en trois mois offre un spectacle grandiose dans ce tracé de la falaise de Saint-Jouin-Bruneval.



Dans les premières marches du sentier, qui en compte 400 en bois, et la rampe en corde marine. Puis il y a une deuxième partie plus douce jusqu'à la plage. Il faut compter une vingtaine de minutes de descente

Vendredi 2 septembre 2011

SAINT-JOUIN-BRUNEVAL

Du roman noir à la plage



Les fidèles des Ancres Noires viennent chaque année lire leur roman préféré

L'autre jeudi sur la plage, c'était le rendez-vous du cercle de lecture des Ancres Noires, dans le cadre de Lire à la plage. Pour ces fins amateurs du genre — Maria Bergeron, Claudine Lailier, Annick Boige et Pierre Delafait — c'est toujours un moment de plaisir de faire partager ses coups de coeur.

Une sélection de textes des Ancres Noires a permis à l'auditoire

de découvrir des extraits de *Droit dans mes bottes*, primé en 2009 par le jury de Polar à la Plage, *la Compagnie des menteurs* de Karen Maitland, *Pile et face* de Dominique Delahaye.

En novembre, les cinq nouvelles retenues par le jury de Polar à la Plage édition 2011 seront présentées au public du Magic Mirror au Havre.